



# Dimanche 4 août 2024

## VIDE GRENIERS aux MOUTIERS EN RETZ

Place de l'Eglise Madame

De 8h à 18h

Organisé par l'AMPRI

Association Monastérienne de Protection face aux Risques d'Inondations

Le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles sur notre site <http://ampri.fr>

Vous pouvez vous inscrire :

- par mail à [ampriauxmoutiersenretz@gmail.com](mailto:ampriauxmoutiersenretz@gmail.com)
- par téléphone au 06 52 55 73 53 (Isabelle)

puis valider votre inscription en envoyant votre chèque par courrier adressé à AMPRI- 10 avenue de la Mer 44760 Les Moutiers en Retz

### REGLEMENT

Art 1 : Les exposants doivent se référer au règlement de la manifestation.

Art 2 : Les particuliers devront fournir une copie de leur carte d'identité recto/verso et les professionnels devront en supplément donner une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce.

Art 3 : Seront reconnus exposants les personnes physiques dont le bulletin d'inscription daté et signé sera parvenu à l'organisateur accompagné du règlement.

Art 4 : Les prix des objets sont fixés par le vendeur et aucun pourcentage ne sera prélevé sur les ventes.

Art 5 : Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Art 6 : Les organisateurs se réservent le droit d'expulser les personnes gênant le bon fonctionnement de la journée et/ou ne respectant pas le règlement.

Art 7 : Tout participant doit prévoir l'équipement de son stand. (tables, chaises, etc).

Art 8 : Il est interdit de vendre des armes (même anciennes), des animaux, de la nourriture, des objets neufs, sous peine de poursuite.

Art 9 : L'association n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries et de leurs conséquences.

Art 10 : Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription même en cas d'intempéries.

Art 11 : Les exposants pourront s'installer à partir de 6H30, après placement par l'équipe AMPRI Vide Greniers, au fur et à mesure de leur arrivée.

Ils devront laisser l'emplacement propre au plus tard à 19h00 (demande est faite aux exposants de ne pas laisser sur le site leurs invendus, objets cassés et cartons).

Art 12 : Le nombre d'emplacements réservés par participant est de trois (3) maximum.



**Dimanche 4 août 2024**  
**VIDE GRENIERS aux MOUTIERS EN RETZ**

Place de l'Eglise Madame

De 8h à 18h

Organisé par l'AMPRI

Association Monastérienne de Protection face aux Risques d'Inondations  
10 avenue de la Mer - 44760 Les Moutiers en Retz

**DEMANDE D'INSCRIPTION**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal et ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Réserve \_\_\_\_\_ emplacement(s) de 3 mètres à 10 € l'emplacement (maximum 3)

pour le vide grenier Ampri du 4 août 2024

Soit un total de \_\_\_\_\_ Euros

**chèque à l'ordre de l'AMPRI**

**Déclaration sur l'honneur obligatoire à signer uniquement par les particuliers :**

Je déclare ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés.

Je déclare ne pas participer à plus de deux vides greniers en 2024, y compris celui-ci.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement ci-dessus et m'engage à respecter les règles sanitaires COVID en vigueur au 4 août 2024.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

**Joindre obligatoirement :**

- copie recto verso d'une pièce d'identité pour les particuliers
- copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce pour les professionnels